

**Sud⁸⁵
ptt44**



Loire Atlantique Vendée

50 Bd de la Liberté 44100 Nantes

Tél : 02 51 80 66 80

sudposte44@orange.fr <http://www.sudptt44.org>

<https://www.facebook.com/sudptt4485/>

<https://twitter.com/sudptt4485>

**CSRH PPL, SITE DE
NANTES...
LE RAS LE BOL
PERMANENT !**

Malgré les nombreuses alertes lancées depuis des mois, voire des années, la situation sur le site de Nantes du CSRH Poitou Pays de Loire se dégrade inéluctablement. Le début d'année avait pourtant démontré le ras le bol des agents à travers la forte mobilisation du 16 février. Et les réponses apportées ne furent pour autant jamais à la hauteur des revendications légitimes du personnel.

Depuis fin septembre, nous avons à nouveau rencontré la direction à deux reprises pour exprimer le mal-être des agents, l'incompréhension déclenchée suite à des annonces managériales et bien évidemment demander des moyens supplémentaires.

Les états : ça s'empire !

Nous avons rappelé que le traitement des états était toujours problématique tant certains paraissaient abscons aux yeux des techniciens. Nous avons également soulevé la difficulté de comprendre, d'analyser et de résoudre des situations issues d'états de plus en plus nombreux dans un temps contraint comme par exemple celui de la période de paie.

De son côté, la direction a sorti de son chapeau des chiffres indiquant, selon elle, l'amélioration des traitements des états.



Pour Sud , ces chiffres ne représentent pas la réalité. Ils ne sont là que pour remplir des tableaux de suivi d'activité demandés par la DSRH et rassurer une direction locale qui nie les nombreuses difficultés rencontrées au quotidien.

Les instigateurs de ces nouvelles méthodes de travail n'ont pas pris la mesure du temps de traitement de tous ces états.

Sud revendique une véritable réévaluation des moyens octroyés pour assurer un travail de qualité.

Télétravail : les espoirs déçus ?

Les agents l'attendaient ! Et encore une fois la montagne a accouché d'une souris...

L'avenant à l'accord télétravail est confus et laisse tellement les directions nationales et locales l'aménager à leur sauce qu'il ne peut engendrer que méfiance.

Nous réclamons l'équité entre les agents à temps plein, les agents à temps partiel et ceux qui ont dans leur cycle de travail un RCY. Qu'ils puissent avoir chaque semaine 2 jours de télétravail ou 3 pour celles et ceux qui peuvent y prétendre, comme inscrit dans l'accord et l'avenant.

Nous demandons également que le lundi et le vendredi ne soient pas considérés comme jours consécutifs.

Sud revendique une mise en place du télétravail conventionné permettant une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée comme annoncé dans l'accord de 2018.

Organisation et temps de travail...la surchauffe !

Nous avons eu droit également aux sempiternelles rengaines quand nous avons évoqué les difficultés que certain.es rencontrent à effectuer leur travail.

Quand *Sud* rappelle que certains agents n'arrivent pas à effectuer la totalité de leur activité dans le temps imparti, la direction les renvoie vers l'encadrement.

Lorsque nous déplorons que les compteurs d'heures de certains agents explosent et se font écrêter en fin de mois, idem, elle botte en touche !!

Par ailleurs, elle ignore complètement nos remarques relatives au respect de la législation sur le temps de travail !

Et nous ne pouvons que constater que l'encadrement fait avec les ressources mises à disposition par l'organisation interne du CSRH et le fameux CAP Emploi sans cesse revu à la baisse chaque année !

***Sud* revendique des moyens forts et une organisation stable et pérenne pour permettre aux agents de travailler de façon sereine.**

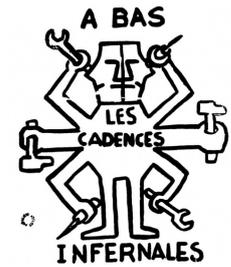
Direction...les idées noires !!!

Et quand la direction souhaite impliquer les technicien.nes dans leur travail, la seule trouvaille qu'elle imagine est la mise en place d'un « challenge subro ».

Selon elle, celui-ci pourrait en partie permettre de résorber l'énorme solde de subrogation!

Face à l'incompréhension, voire la colère suscitées par cette « bonne idée originale » (sic), la mesure n'a pour le moment pas été appliquée.

Pour *Sud*, seule une force de travail permanente renforcée peut permettre d'atteindre les objectifs nationaux bien trop ambitieux selon nous au vu des effectifs actuels.



Et quand la direction claironne l'arrivée d'une intérimaire pour faire de l'archivage qui n'a pu être effectué faute de temps par les agents, elle refuse en bloc de reconnaître que les agents sont en surcharge de travail !

Pour cause, ce renfort ponctuel va pallier essentiellement une activité en souffrance d'un site distant !

***Sud* ne peut que constater le cynisme de l'annonce ainsi que le fossé qui existe entre la perception de la direction de l'activité et le quotidien des agents !**

Enfin, quand la direction décide de mettre en place une action de « convivialité ?? », elle n'entend pas les agents qui souhaitent y participer lui demander la neutralisation des horaires durant la pause méridienne.

Pourtant la majorité des agents perçoit ce moment comme une parenthèse dans la vie de l'équipe.

Pour la direction, la convivialité a des limites à ne pas dépasser, à savoir un temps de pause réglementaire de ¼ d'heure !

Elle rappelle de manière inflexible, sans scrupule ni ambages, que ce moment se fera dans le respect des règles habituelles de la pause méridienne.

***Sud* déplore le manque de considération que la direction porte aux agents et aux efforts effectués chaque jour !**

Les agents du CSRH ont déjà prouvé qu'ils étaient capables de se mobiliser.

Lors des HMI à venir, nous échangerons avec eux sur la réponse que nous porterons face au mépris de la direction.

Il est temps de relever la tête et de réagir !!!